

BLSL

Société par actions simplifiée au capital de 175.800,00 euros

Siège social : 59 rue Chanconnet
95100 ARGENTEUIL

794 555 441 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

QUATRIEME DECISION : MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat du commissaire aux comptes en place étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de désigner pour le remplacer la société AFI AUDIT 26-28 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS-PERRET 421.027.228 RCS NANTERRE) pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée en 2032 à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2031.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION : POUVOIRS

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2026 qui, après lecture, a été certifié conforme et signé par le président.

Certifié Conforme
Luis Manuel RUA BRENHA
Président

